

# Halte aux évaluations d'écoles et d'établissements !

Les organisations syndicales de Haute-Savoie, FSU et ses syndicats (SNUipp-FSU, SNES-FSU...), FO et SUD Education, se sont réunies le mercredi 9 novembre 2022 **et alertent sur ce dispositif.**

## Qui ne sert à rien...

- ❖ C'est la remontée des établissements du second degré qui ont subi ce dispositif depuis plus d'un an.
- ❖ Personne ne semble croire à leur efficacité, même notre hiérarchie quand elle fait des confidences.
- ❖ Les évaluateurs viennent souvent avec des réponses toutes faites à des questions que personne ne se pose, afin de faire passer les dernières « innovations » du ministère.

## Et peut être dangereux !

- ❖ Il existe, à termes, un risque de mise en concurrence des écoles et établissements.
- ❖ Ce dispositif est censé inspirer le projet d'école, qui devra être voté en conseil d'école ou d'administration... ne se dirige-t-on pas vers un pilotage purement administratif, où les personnels seront dépossédés des questions pédagogiques ?

## Comment résister ?

**La FSU, FO et SUD Education soutiendront toute action décidée localement par les personnels. On peut citer notamment :**

- Le refus pur et simple de participer à ce dispositif.
- Le refus de participer au COPIL dans le second degré.
- Le refus de répondre aux questionnaires ou de recevoir les évaluateurs externes en classe.
- La grève du zèle : présence passive, strict minimum...
- Le fait de profiter de ce dispositif pour faire remonter vos revendications : remplacement, RASED, AESH, ouverture de classe...
- Le vote d'une motion en conseil des maîtres ou en conseil d'administration (voir la motion proposée par nos organisations) et l'envoi de courriers signés par les collègues au DASEN / à la rectrice.

**La FSU et ses syndicats, FO et SUD Education se tiennent disponibles pour tout renseignement et précisions, ainsi que pour organiser des réunions sur ce sujet dans votre école ou établissement.**